

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg*, et
pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — La liberté d'enseignement et la législation française. — L'ardoise et le cahier (suite). — Bilan géographique de l'année 1904 (suite). — Etude de la numération de 10 à 20. — Les grandes découvertes assyriennes et l'écriture cunéiforme (suite et fin). — Conférence générale des instituteurs du V^{me} arrondissement. — M. Louis Vollery, professeur. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Plainte du corps enseignant d'autrefois. — Avis.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Dans la réunion des inspecteurs de la Suisse romande, à Sion, l'année dernière, M. M Perrin, adjoint au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, a présenté un rapport sur les examens de recrues. *L'Éducateur* a publié les principaux passages de l'étude de M. Perrin avec les conclusions suivantes:

1. — Les examens de recrues ont rendu de grands services à l'instruction populaire en Suisse.

2. — Ils peuvent être encore une cause de progrès dans l'avenir et doivent être maintenus.

3. — Les questions devront s'adresser davantage au raisonnement et moins au domaine scolaire proprement dit.

4. — Les locaux doivent être suffisants pour que les jeunes gens puissent travailler dans les meilleures conditions.

5. — Les morceaux de lecture seront simples, pratiques et variés.

6. — Les sujets de rédaction tiendront tout particulièrement compte du milieu social.

7. — Les calculs oraux et écrits devront renfermer des questions simples, pratiques et usuelles. Les « trucs » devront être rigoureusement bannis. Les énoncés seront mieux rédigés.

8. — Les questions de connaissances civiques devront avoir une portée plus générale, s'adresser le moins possible à la mémoire et tenir compte du développement acquis depuis la sortie de l'école.

9. — Le nombre des experts fédéraux sera augmenté. Il ne pourra y avoir plus de 30 élèves par inspecteur.

10. — Le règlement de 1879 sera révisé.

* *

« Chez le maître avisé, qui a du goût, écrit le *Bulletin de l'Ariège*, l'aspect des murs de la classe rend sur lui, dès l'entrée, le meilleur témoignage. Tous les enseignements y sont représentés, parfois de façon très ingénieuse.

Mais chez d'autres, la seule vue des murs indispose fâcheusement : de vieilles cartes moisies pendent à côté de cartes plus jeunes qui, dans l'usage, les ont remplacées ; des abécédaires mangés des vers s'obstinent à rester, malgré le voisinage d'abécédaires neufs ; des tableaux synoptiques qui ont cessé d'avoir cours, des méthodes surannées semblent protester par leur présence contre les innovations intelligentes. — Pourquoi ne pas se débarrasser du matériel qui ne peut plus servir ? A quoi bon multiplier inutilement les nids à poussière ? »

* *

Du *Journal des Instituteurs* :

« Former les enfants à l'art de la composition est une tâche à la fois délicate et ingrate. Les résultats sont généralement médiocres. Quelle rude besogne pour le maître de corriger deux fois par semaine des rédactions où abondent le plus souvent fautes d'orthographe, incorrections, impropriétés, phrases lourdes ou mal bâties. Quel supplice pour lui si la classe est nombreuse ! A ce travail, il use rapidement sa santé et ses yeux.

Ouvrons un cahier qu'il vient d'annoter. L'encre noire disparaît sous la rouge. Le devoir de l'écolier est tellement transformé qu'il peut être considéré, après correction, comme l'œuvre du maître. Si l'élève est sérieux, il essaiera de se reconnaître au milieu des ratures et des surcharges qui recouvrent sa copie ; mais rarement il ira jusqu'au bout. Dans le cas contraire, il se contentera de jeter un coup d'œil sur la note et sur les observations qui figurent en marge, et ce sera tout. Et les mé-

mes imperfections se reproduiront indéfiniment, et le maître aura perdu son temps et sa peine.

Chacun de nous doit, dès lors, s'ingénier à découvrir des procédés commodes et profitables, pour arriver à des résultats positifs avec le moins de labeur possible. Ces procédés devront être tous des applications intelligentes de la méthode active.

Et d'abord, n'oublions pas que la correction est intimement liée à la préparation. Si celle-ci a été soignée, sérieuse, le devoir sera meilleur, la correction moins laborieuse.

Comment pratiquerons-nous cette correction pour qu'elle soit efficace? Le but à poursuivre, ici comme ailleurs, c'est l'amendement de l'enfant. Il n'appartient pas au maître de redresser les fautes lui-même; ce soin sera laissé aux enfants, à qui elles seront seulement signalées. Les efforts qu'ils feront pour amender leur travail, avec le concours du maître, détermineront chez eux de rapides progrès. Ce dernier se contentera de relever les imperfections, de mettre en relief les passages bien traités, les idées heureuses, de faire ressortir les progrès accomplis. »

* * *

De l'*Ecole nationale* :

Rendre la tâche facile à l'élève est certes un principe pédagogique qui a sa valeur, mais — comme tous les bons principes d'ailleurs — il doit être appliqué avec prudence et mesure. On ne doit pas oublier que l'enseignement a un autre but que de déposer dans les cerveaux une foule de notions plus ou moins utiles. Le but éducatif ne doit pas être négligé, et ce but n'est pas le remplissage — fût-il le plus méthodique du monde — mais le développement du cerveau, nous voulons dire des facultés dont il est le siège. L'élève — l'homme de demain — ne doit pas trouver jusqu'aux moindres obstacles écartés de son chemin; il importe, au contraire, de l'accoutumer de bonne heure à les rencontrer et à les vaincre, si l'on veut qu'il ne se laisse pas trop facilement rebuter plus tard quand s'ouvrira pour lui l'ère des ennuis, des complications, des mille difficultés dont l'existence est semée. Aidons-le donc dans la mesure du nécessaire, pour prévenir le découragement, mais, de grâce, ne lui enlevons pas le plaisir si doux de vaincre qui fait naître le désir de lutter et produit cette admirable marche en avant que nous appelons le progrès.

Nous sommes d'avis qu'un bon maître doit, en donnant sa leçon, voir jusqu'à quel point il faut venir en aide à ses élèves, dans quelle mesure il convient d'employer les mille procédés, intuitifs ou autres, que la pédagogie moderne met à sa disposition, mais nous pensons que le manuel ne doit pas reproduire tous ces petits moyens que le professeur aura su utiliser à propos. L'étude du manuel doit être une lutte, proportionnée aux forces de l'élève, il est vrai, mais une lutte quand même, et non un simple exercice de mémoire, un emmagasinage où le raisonnement n'a, pour ainsi dire, aucun part.